

EN 1911 :

Grève des ouvriers des plâtreries.

Ils réclament un salaire minimum de 0,50 F par heure et une prime de déplacement d'1,50 F (*Le Nivernais*, 12 mars 1911).

Le caissier des mines en fuite !

A La Machine, tout le monde recherchait M. Blaise Boguet, caissier de la Compagnie des Mines. Les derniers témoins l'ont vu à la gare de Decize, où il était allé accompagner son fils, soldat permissionnaire. Quelque temps plus tard, il a été retrouvé en Suisse, chez sa soeur. Le caissier aurait détourné une somme relativement élevée qu'il tentait de placer dans une banque helvétique.

(*Le Nivernais*, 2 et 9 avril).

Un Decizois au Salon.

M. Marcel Rousseau-Virlogeux expose au Salon une de ses oeuvres, *Dante et Béatrice*, une scène inspirée de la *Divine Comédie*.

(*Le Nivernais*, 9 avril).

"On sait encore s'amuser gentiment dans notre pays".

Grand succès des conscrits de Saint-Léger qui ont animé les rues de la ville et attiré de nombreux compatriotes à leur bal.

(*Le Nivernais*, 16 avril).

Des chanteurs qui s'amuse moins gentiment.

Jeanne Seurre, 32 ans, et son compagnon Louis-Félix Batailly, 33 ans, voulaient chanter dans l'auberge Cousson ; comme le patron a refusé, ils ont brisé une vitre ; ils se sont également rendus coupables d'outrages envers les gendarmes qui sont venus interrompre leur scandale.

(*La Tribune Républicaine*, 22 avril).

Le toueur a repris son service.

Après une longue interruption, M. Coulon est en mesure d'assurer à nouveau le remorquage des bateaux (*La Tribune Républicaine*, 2 mai).

Des bûcherons jaunes empêchés de travailler.

Nicolas Delin et Claude Diollot, bûcherons à La Machine, ont été *interdits de travail* par le syndicat rouge, car ils font partie des *ouvriers jaunes*. Le premier doit élever 5 enfants et le second 14. Ils ont décidé de demander l'assistance judiciaire pour intenter un procès à ceux qui les privent de leur gagne-pain (*Le Nivernais*, 14 mai).

Un Syndicat Vinicole à Decize.

La viticulture est encore active à Decize et dans les villages voisins. Pour préserver leurs intérêts, les vigneronns se sont regroupés en syndicat. Le président est M. Berthillot, le secrétaire M. Bardin, le trésorier M. Pierre Dorlet.

(*La Tribune Républicaine*, 8 juillet et *L'Indépendant de la Nièvre*, 15 juillet).

Une marchande qui faisait son beurre.

Au marché de Decize, une marchande de beurre vendait des demi-livres qui ne pesaient qu'entre 175 et 200 grammes. Contravention a été dressée contre cette commerçante indélicate (*L'Indépendant de la Nièvre*, 28 octobre).

Classement des tireurs.

Pour l'année 1911, la Société de Tir de Decize vient d'effectuer le classement de ses fines gâchettes : 1^{er} M. Serindat, 2^e M. Tabarant, 3^e M. Beudin, 4^e M. Marchant (président) (*Le Nivernais*, 29 octobre).

Elections municipales complémentaires à Decize.

MM. Molette, Chevrier, Allorent et Cattin avaient démissionné. Quatre sièges étaient vacants. La liste libérale a un élu au premier tour (M. Champeau) et deux au second tour (le docteur Régnier et M. Rogue). La liste de concentration républicaine n'obtient qu'un seul élu, M. Marienne (*Le Nivernais*, 12 et 19 novembre).

Deux tristes sires.

Le dragueur decizois Jean Jaillot a été conduit en prison, où il doit purger une peine de deux mois pour coups et blessures. Il avait jeté par-dessus le parapet du quai de la Vieille-Loire le plâtrier Rozier avec lequel il s'était disputé. Les gendarmes ont également arrêté le nommé Lapôtre, un verrier de 19 ans, déjà coupable de trois agressions en quelques jours : un coup de couteau, une morsure et un coup de poing ; comme cela ne suffisait pas, Lapôtre avait aussi brûlé le jeune Gustave Charpentier avec du verre en fusion.

(*L'Indépendant de la Nièvre*, 9 décembre).

UN CINEMA PERMANENT A DECIZE

Depuis plusieurs années, Nevers avait son Pathé-Cinéma. A Decize, le public devait se contenter de séances présentées par des artistes ambulants, pour la fête de la Pentecôte principalement. Des projections d'images fixes avaient eu lieu dans la grande salle des Minimes ou dans les hôtels de la ville (les sujets étaient toujours éducatifs).

En octobre 1911, M. Marchal ouvre un Cinéma permanent Pathé-Frères dans la rue Denfert-Rochereau. Quatre séances hebdomadaires sont prévues : les samedis et dimanches en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h 1/2.

Pendant les mois suivants, le cinéma présente aux Decizois des programmes variés, où l'on relève les titres de courts-métrages : *Anna Karénine*, drame russe ; *L'Aéroplane de Fouinard* ; *Les Méaventures de Jim* ; *La Doctoresse*, jouée par l'actrice Mistinguette. Le directeur annonce des films adaptés d'oeuvres culturelles : *La Tosca* de Victorien Sardou avec Melle Sorel et M. Le Bargy, *Boubouroche* de Courteline, *La Vie de Bohême*, d'après Murger, *Cyrano de Bergerac*, "une splendide adaptation en deux parties de l'illustre comédie-féerie immortalisée au théâtre par le génie d'Edmond Rostand" (*Le Nivernais*, 17 novembre 1912).

Le public vient nombreux, mais il ne connaît pas encore les usages des *salles obscures*. Ainsi, certains spectateurs "murmurent contre les chapeaux des dames" qui leur cachent une partie de l'écran. Ces dames sont invitées à adopter des coiffures plus réduites ou des mantilles (*Le Nivernais*, 14 avril 1912).

La salle de M. Marchal accueille aussi des spectacles de théâtre. La famille Bermont joue *Devant l'ennemi*, un drame de Paul Charton (*Le Nivernais*NIV, 10-12-1911). La Tournée Donato montre des merveilles de suggestion, spiritisme, magnétisme et hypnose ; M. Donato et les docteurs Macaura et Chaumont enthousiasment les Decizois (*Le Nivernais*, 1^{er} décembre 1912).

En marge de ce cinéma permanent, les représentations foraines continuent. M. Joseph Boigues, après avoir illuminé la fête de l'Usine Céramique à l'électricité, est aussi le premier industriel de la commune à proposer une séance de cinéma à ses ouvriers. Ils peuvent ainsi voir en 1911, dans la cour de l'usine, une chasse à l'éléphant et un film instructif sur la fabrication de la tuile et de la brique.

LE COMICE AGRICOLE ET L'INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE DE DECIZE

Dimanche 17 et lundi 18 septembre 1911, deux jours de festivités à Decize. Face à la gare se déploie un grand calicot : *Bienvenue à Decize !*

Le premier jour est consacré au comice agricole de l'arrondissement de Nevers. Parmi les produits exposés, le jury remarque les 150 espèces de blés rassemblées par M. Saget, les poules congolaises de M. Maurice Rérolle, les poules Faverolles de Mme de Froment et, bien sûr, les bovins venus des meilleurs élevages. Il distribue des prix à diverses machines agricoles comme la véleuse articulée de M. J.-M. Blanc (de Beaulon, dans l'Allier) et la couveuse *La Nivernaise* construite par M. de La Morinière dans son atelier des Montapins à Nevers.

Depuis trois mois Decize et Saint-Léger ont leur Syndicat Vinicole, présidé par M. Berthillot et regroupant une dizaine de producteurs. Cependant, la viticulture semble bel et bien condamnée sur les collines de Vauzelle et de Saint-Léger, face à la concurrence du Midi et de l'Algérie.

Trois sociétés musicales sont là pour la double occasion : celles de Decize, La Machine et Nevers, soit 150 exécutants. Deux concerts sont donnés sous le kiosque des Halles par l'Harmonie de Decize. Au programme le premier jour :

- *Hanoï*, marche de M. Galerne ;
- *Poète et Paysan*, ouverture de Suppé ;
- *La Marquise amoureuse*, fantaisie de Farigoul ;
- *L'Or et l'Argent*, de Franz Lehar ;
- *Marche des dollars*, de Romsberg.

Les musiciens et leur chef doivent être obsédés par les soucis financiers car, après l'or, l'argent et les dollars, ils jouent le lendemain une sélection des *Diamants de la couronne* d'Auber et *Diamantine*, une polka de Peters...

D'autres soucis financiers sont mis en avant par les correspondants de la *Tribune Républicaine* : toutes ces fêtes coûtent cher, les décorations, les illuminations, les banquets et les frais de déplacement des musiciens représentent plus de 3600 francs. "*On inaugure l'Hôtel de Ville et l'on augmente les droits de place (au marché)*", soupire Jean d'Aron (*La Tribune Républicaine*, 14 septembre).

Lundi 18, les officiels se rendent en cortège et en musique à la gare, autour du docteur Gros et du sénateur Petitjean. Hélas ! les députés Roblin et Jousselin (élu de la circonscription de Cosne) ont annoncé leur forfait, le préfet est indisponible et il n'a envoyé aucun représentant. Humiliés par cet affront, les notables decizois feront donc la fête *en famille*. Un banquet rassemble 70 convives.

Ensuite les attractions se déroulent au bord de la Loire. Une course de natation se dispute entre l'écluse de la Jonction et le pont du faubourg d'Allier. Augendre gagne devant quatre autres hardis nageurs. Suivent cinq gondoles enrubannées et les musiciens embarqués dans une péniche, qui offrent un concert sur l'eau.

Le soir, la mairie est illuminée, au gaz et à l'électricité (il faut ménager les deux sources d'énergie). Des feux d'artifices sont tirés et les danseurs se retrouvent dans le hall de la mairie et dans la grande salle du premier étage pour un bal éclairé par des ampoules électriques. Tout un chacun a le droit de pénétrer dans les moindres recoins du nouvel Hôtel de Ville (*Le Nivernais*, 24 septembre et *La Tribune Républicaine*, 21 septembre 1911).



Brève présentation de la mairie :

Le projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville a été débattu pour la première fois en novembre 1900. D'autres travaux plus urgents l'ont retardé : le pont du faubourg d'Allier, l'Hôpital, la réparation de la machine des eaux...

En novembre 1904, une somme de 1000 F a été votée et versée à M. Camuzat, architecte à Nevers, chargé d'établir un plan et un devis. Un site a été choisi pour la future mairie : face à la Tour Guy-Coquille, à la place de l'ancien hôpital Saint-Jacques. En 1906, une commission a étudié les conditions d'expropriation des immeubles à détruire.

Les vieux bâtiments ont été démolis en 1907 et 1908. Le conseil municipal a alors voté une somme de 70000 F nécessaire aux premiers travaux (11-2-1909), et une provision de 182000 F (23-5-1909). L'année 1909 a été consacré au gros oeuvre ; le terrassement et la maçonnerie ont été confiés à l'entreprise Moine de Decize. M. Franc, sculpteur à Nevers, a reçu commande de décorations diverses.

La répartition des locaux s'est faite entre les bureaux, la salle de bal, la salle de banquets et réunions et un petit salon (au premier étage), une salle de théâtre et une bibliothèque populaire dans les combles (20-8-1911). La Caisse d'Epargne de Decize a obtenu la location de plusieurs salles ouvrant sur la rue Jean-Jacques-Rousseau. Des marchés ont été passés avec l'entreprise Courpied pour les escaliers, avec la société Zani de Besançon pour l'installation d'un chauffage central. Un contrat d'assurance a été souscrit auprès de la Mutuelle de la Seine et de la Seine-et-Oise.

L'aspect de la place Guy-Coquille a changé. Une rampe a été posée le long de la rue Jean-Jacques Rousseau ; l'escalier monumental prévu a été abandonné. Deux petits locaux servant autrefois de corps de garde et de débarras de chaque côté de la tour de l'horloge ont été détruits. Ils ont été remplacés par des niches destinées à abriter des fontaines. Un nouvel égout collecteur a été posé tout au long de la rue de la République (avril 1910).

En mai 1913, un équipement électrique définitif sera posé par la société Force et Lumière Electriques.

Quant à l'ancienne mairie, vendue à la ville par Léonard Robinot en 1777, il a été décidé de la transformer en bureau de poste. Des travaux y ont été entrepris et la municipalité a proposé de la louer aux P.T.T. Le bureau de télégraphe et le téléphone y étaient déjà installés dans l'ancienne salle de classe.

LE DOCTEUR REGNIER, DEPUTE-MAIRE DE DECIZE

Le 3 décembre, un nouveau premier adjoint est élu par le conseil municipal. Louis Antoine Léon Henri Régnier, né le 13 juin 1873 à Decize, docteur en médecine établi à Decize en 1899, a franchi le pas et s'est lancé dans la politique. Il s'est présenté sur la liste menée par le docteur Gros et n'a été élu qu'au second tour. Mais déjà avant les élections municipales, il faisait figure de *dauphin* du docteur Antoine Gros, malade. Premier adjoint quelques semaines, le docteur Régnier devient maire à la fin de l'année.

En 1914, il est mobilisé. Médecin-major de deuxième classe, puis médecin principal, il passe quatre ans dans les hôpitaux militaires et les ambulances. Sa brillante conduite lui vaut d'être fait officier de la Légion d'Honneur. *Candidat des poilus* en tête de la liste départementale d'Union Républicaine, il est élu député le 16 novembre 1919, ainsi que trois de ses colistiers, contre un seul socialiste. Il est réélu le 11 mai 1924, mais cette fois il est très minoritaire dans la Nièvre, où le Cartel des Gauches emporte tous les autres sièges.

A l'Assemblée, il est membre de la Commission d'Hygiène ^[1], de la Commission d'Assurance et de Prévoyance Sociales, de la Commission des Marchés et Spéculations. Son activité parlementaire est très discrète. Pendant son premier mandat, il fut l'auteur d'une interpellation concernant les anciens combattants et victimes de guerre. Il ne prit part à aucun débat, ne déposa aucune proposition de loi.

Le docteur Régnier est mort à Paris le 6 octobre 1926 des suites d'une crise d'urémie ^[2].

^[1] Ses préoccupations professionnelles se retrouveront à Decize dans les Règlements d'Hygiène et les Arrêtés Municipaux concernant la prostitution.

^[2] *Dictionnaire Parlementaire Français*, tome VIII, p. 2809-2810.